



D.1796.3.16

D.04.VT.26

ce jourd huy vingt six ventos quatrieme année republicaine
 a une heure apres midy, pardevant moi vincent joseph
 huchette officier public de wizernes sont comparu en la
 maison commune nicolas joseph dufay agé de quarente
 quatre ans manouvrier, et simon duchatel agé de
 quarente quatre ans maçon tous deux domicilié a wizernes
 le premier pere et le second ami de catherine joseph dufay
 agé de cinq mois fille dudit nicolas joseph dufay
 et de jeannevieve obert. lesquels comparant ont
 déclaré à moi officier public que la ditte catherine joseph
 est morte hier a huit heures du soir au domicile dudit
 dufay ou elle etoit. d'apres cette declaration je me suis
 transporté au lieu de ce domicile, et assuré du decés
 sus dit j'en ai dressé le present acte que les comparant
 n'ont signé avec moi ayant déclaré ne sçavoir
 ecrire

fait en la maison commune de wizernes le jour
 mois et an que dessus

v : j : huchette officier public